

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 22 MARS 2012

DLB 914/12

L'an deux mille douze et le jeudi 22 mars à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : Mmes Josiane AUBERT, Josiane BUCHACA, Michèle DERSON, Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Sylvie KLEIN, Sylvie LESCURE,
MM. Christian ALLEMANY, Robert BAISSÉ, Gérard BARRAU, Jean-Michel BONNAFOUX, Louis BORRAS, Olivier BRUN, Julien BRUNO, Bernard CHAUD, Hervé COSTA, Adam DASILVA, Charles FAURE, Robert GAIRAUD, André GALINIER, Robert GELY, Daniel GOUD, Henri GRANIER, Michel GUIRAO, Alain GUIRAUD, Alain HUC, Gérard LABATUT, Yves LAUGE, Hubert LIEVANS, Michel LOUP, Jean-Baptiste MAJORY, Michel MAS, Gaël MINIER, Robert MOULINOT, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Gérard ROQUES, Guy ROUDIER, Alain RYAUX, Henri SANCHEZ, Alain SENEGAS, Daniel SERIN, Michel TRINQUIER,

Absents excusés : Mmes Lucienne LABATUT, Monique MOLINIER,
Gérard BELLOC, Norbert ETIENNE, André FRETAY, Christian JANTEL, Claude VISTE,

Objet : Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2011

Monsieur le Président expose le détail du Compte Administratif 2011 du Syndicat dont la vue d'ensemble se présente comme suit :

LIBELLE	NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	Autorisations budgétaires	7 306 051.88	25 915 856.00
	Titres émis		25 500 345.66
	Réductions de titre		25 800.08
	Recettes nettes	5 084 571.99	25 474 545.58
	TOTAL	5 084 571.99	25 474 545.58
DEPENSES	Autorisations budgétaires	7 306 051.88	25 915 856.00
	Mandats émis		24 146 187.38
	Réduction de mandats		162 201.87
	Dépenses nettes	3 750 476.20	23 983 985.51
	Reste à réaliser (pour information)	1 404 384.62	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	Déficit		
	Excédent	1 334 095.79	1 490 560.07
	Excédent de clôture 2011	40 760.88	1 193 917.11
RESULTAT 2011	Déficit		
	Excédent	1 374 856.67	2 684 477.18

Il présente ensuite le Compte de Gestion 2011 du Syndicat établi par le Receveur Syndical.

Il précise que le Compte Administratif 2011 du SICTOM et le Compte de Gestion établi par le Receveur Syndical sont en tous points semblables.

Monsieur le Président sollicite l'avis des délégués syndicaux sur cette question.

Aucun délégué syndical ne désirant intervenir, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président se retire de la salle des séances avant qu'il ne soit procédé au vote du Compte Administratif du SICTOM et du Compte de Gestion du Receveur Syndical.

Madame Géraldine KERVELLA est élue en qualité de Présidente de séance et soumet au vote pour approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2011 du Syndicat.

A l'issue du vote le Compte Administratif du Président et le Compte de Gestion du Receveur Syndical pour 2011 sont adoptés à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an que susdits.

Le Président,


Alain VOGEL-SINGER


PEZENAS - AGDE
SICTOM